

Cote G68 aux Archives Départementales du Jura, procès verbal du 10 mai 1781 pour la demande de dispense pour mariage de Pierre Alexis BERTHET et Marie Thérèse MANDRILLON

Présentation

Les photos DSC06045 à DSC06050 ont été prises par Roger Bailly Salins aux Archives Départementales du Jura.

Résumé

La demande de dispense a été faite le 2 mai 1781, la commission de l'évêque de Saint-Claude est du 2 mai, le procès verbal du 10 mai, et la dispense a été accordée le 15 mai 1781.

Suppliant : Pierre Alexis BERTHET, âgé de 23 ans et demi « (né le 4^e 8^{bre} 1757) ». « Le suppliant est Domestique et a une Belle mere. »

Suppliante : Marie Thérèse MANDRILLON [souligné dans le document], âgée de 26 ans moins un mois, « (née le 3^e juin 1755) ». « La suppliante est orpheline de mere et a un pere Décrepit et entierement sourd. » Elle n'a qu'une soeur plus jeune qu'elle.

Les deux sont de la paroisse des Rousses où ils ont toujours demeuré.

Ils sont parents au 4^e degré égal de consanguinité.

Témoins : Charles BONNEFOY
Jean Alexis BENOÎT LIZON
Joseph Alexis GRAND CHAVIN
Jean Alexis MANDRILLON

Les témoins sont tous de la paroisse des Rousses et ils ont tous signé.

Arbre généalogique

| | |
|--------------------------------------|---------------------------|
| N. N. REVERCHON | |
| 1 ^e Pierre REVERCHON | Françoise REVERCHON |
| 2 ^e Christophe REVERCHON | Claude Antoine MANDRILLON |
| 3 ^e Marie Anne REVERCHON | Pierre Denis MANDRILLON |
| 4 ^e Pierre Alexis BERTHET | Marie Thérèse MANDRILLON |
| Suppliant | Suppliante |